Communiqué de presse
Fouesnant, le 28 avril 2025

Objets et emballages en céramique : une nouvelle consigne de tri à la déchetterie de Kerambris

Pour donner une seconde vie aux produits en céramique, la Communauté de Commune du Pays Fouesnantais s'associe à quatre éco-organismes Citeo, Ecomaison, Ecominero et Léko. Cette expérimentation est une première en France et consiste à trier objets et équipements en céramique en vue de leur réemploi ou de leur recyclage.

Désormais, les habitants de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais fréquentant la déchetterie de Kerambris sont invités à trier leurs produits en céramique dans des bacs de collecte spécifiques mis à leur disposition.

Vaisselle, décoration, emballage, sanitaire, carrelage ou encore pot de jardin, les objets en céramique sont nombreux. Trop souvent jetés dans la poubelle des ordures ménagères ou dans la benne tout-venant en déchetterie, les produits en céramique peuvent désormais avoir des secondes vies, au travers du réemploi ou du recyclage.

Une expérimentation est ainsi menée sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, territoire d'innovation en matière d'économie circulaire, et qui s'est portée volontaire pour tester le tri des matériaux céramiques sur sa déchetterie de Kerambris à Fouesnant. De nouvelles consignes de tri sont donc déployées pour indiquer aux usagers que les produits en céramique « intacts et en bon état » sont à déposer dans un bac dédié au réemploi, et que les produits « endommagés, en miettes ou ébréchés » sont à trier dans un bac dédié au recyclage. Les produits intacts seront confiés à l'association TREUZKEMM basée à Quimper (233 route de Rosporden), qui se chargera de les remettre en état et dans les rayons de sa boutique solidaire. Les produits déposés dans les bacs de recyclage seront pris en charge par les filières de recyclage pour transformer les déchets céramiques en nouveaux produits.

***Visite de la déchetterie de Kerambris à Fouesnant, vendredi 25 avril 2025**, en présence notamment de Dominique Mignon, présidente d'Ecomaison ; Roger Le Goff, maire de Fouesnant et président de la CCPF (Communauté de Communes du Pays Fouesnantais) ; Graziella Melchior, députée du Finistère ; Michel Canévet, sénateur du Finistère ; Annaïg Le Meur, députée du Finistère (1re circonscription) ; Franck Ysnél, directeur général des services de la CCPF ; Vincent Primas, président de Cerimport Industries.*

« Jetés dans les ordures ménagères ou dans la benne gravats, les produits en céramique représentaient jusqu'alors un coût pour nos administrés. En déployant la collecte séparée de ces objets, en partenariat avec les éco-organismes, les céramiques ne seront plus une charge mais une ressource pour notre territoire dans tous les sens du terme. »

Roger Le GOFF, Président de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais

Un nouveau défi industriel

Quatre éco-organismes, Citeo, Ecomaison, Ecominéro et Léko - en charge des filières de réemploi et de recyclage des produits de la maison, des emballages et des matériaux de construction, ont pris l'initiative de tester une collecte séparée des matériaux en céramique pour ensuite mettre en place des débouchés innovants.

L'objectif prioritaire est de développer le gisement mis à disposition des acteurs du réemploi, mais également de diversifier les usages de la céramique recyclée dans de nouvelles applications, telles que la transformation en poudres à forte charge minérale utiles à différents secteurs d'activité.

ecomaison

« Les défis de l'économie circulaire nous poussent à tester, déployer, industrialiser de nouvelles filières de recyclage pour nous permettre d'économiser nos ressources. Initier des travaux pour mettre en place une filière de collecte, de réemploi et de recyclage du matériau céramique est un projet collectif qui doit mobiliser les industriels, les territoires et leurs habitants. »

Dominique Mignon, Présidente Ecomaison

Les éco-organismes partenaires :

CITEO Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits. | ecomaison | écominéro Recyclons pour bâtir durable | LEKO

A propos

Ecomaison est l'éco-organisme agréé par l'Etat pour gérer le tri, la collecte, le réemploi et le recyclage des objets et matériaux de la maison : mobilier, literie, textiles de décoration, produits et matériaux de construction du bâtiment, articles de bricolage et de jardin, jouets.

En 2023, Ecomaison a collecté 1,6 million de tonnes d'objets et matériaux de la maison et du bâtiment, recyclées à 97% (réemploi, recyclage, valorisation énergétique). Avant sa création, 55% des meubles étaient enfouis. Les progrès et les innovations d'Ecomaison font de l'éco-organisme un acteur de référence dans l'Économie Circulaire.

Plus d'informations sur : *ecomaison.com*

Contacts presse

Agence CIA
Mélissa Bire - 06 50 02 16 38 – mbire@agence-cia.com
Karène Arfaoui – 06 30 74 70 23 – karfaoui@agence-cia.com